

En tant que conjoint, votre position peut être privilégiée, excessivement prescrite ou complètement nébuleuse, selon le poste de votre conjoint. Plus ce dernier se rapproche du niveau de chef de mission, plus votre liberté et vos options sont limitées. Inévitablement, durant la période d'affectation, vous serez simplement le conjoint de quelqu'un, du moins dans les circonstances officielles. Dans une certaine mesure, vous assumez toujours un rôle de représentant, même en faisant des emplettes ou en jouant une partie de tennis, mais en dehors des occasions officielles, vous devrez créer votre propre statut et établir votre propre identité au sein de la communauté.

À la mission, il y a un autre petit détail dont on ne parle pas beaucoup ces temps-ci : il s'agit de la structure hiérarchique de la mission. Chaque fonctionnaire occupe dans cette structure un rang particulier dont les prérogatives se répercutent sur le conjoint. Pour certains, les hiérarchies sont des sources d'irritation, mais la situation n'est guère différente dans les compagnies, les associations ou les autres organisations. C'est un facteur qui détermine une grande partie de vos activités, contacts sociaux et responsabilités, au point que vous ne devez pas être surpris d'être traité de temps à autre en fonction de votre rang et non de votre personne.

Lorsqu'on est membre d'une mission diplomatique, il faut être sensible à la hiérarchie protocolaire et parfois la respecter, mais cette hiérarchie elle-même peut gêner l'agrément d'une affectation si elle devient une source de préoccupation. Le fonctionnaire s'accommode probablement de cette situation plus facilement que son conjoint.

Le conjoint et, dans une moindre mesure, le fonctionnaire ont besoin d'un moyen de détente, d'une activité qui compense le stress de la mobilité, assure la continuité du passé et facilite les contacts sociaux en dehors du contexte officiel. Il s'agit de passe-temps, de sports, d'intérêts ou d'activités auxquels on s'adonne en dehors de son travail principal. Ces passe-temps peuvent exister de longue date ou être délibérément choisis et cultivés, et leur valeur ne doit pas être sous-estimée. Pendant le séjour à la mission, ils peuvent constituer une planche de salut. L'important est qu'ils soient praticables n'importe où et dans de nombreuses circonstances. S'ils exigent un matériel spécial, vous seriez avisé de bien vous approvisionner avant de partir, par exemple, emballez vos chaussures de tennis ou un cahier de croquis et quelques pots de couleur. Chaque mission est différente et chaque affectation aussi. Soyez prêt. Puisez les informations à toutes les sources, utilisez ce dont vous avez besoin et gardez le reste en réserve.

iv. Les personnes âgées

Il arrive parfois que le fonctionnaire affecté outre-mer soit accompagné d'une personne âgée qui est à sa charge. Dans la mesure du possible, on doit faire participer cette personne au processus de déménagement et prévenir ses besoins. À moins d'avoir l'habitude des voyages, la personne âgée risque d'être anxieuse et désorientée, navrée de la perte de son milieu familial et fâchée d'être un fardeau pour les autres. Elle aura besoin de quelques précieuses minutes de votre temps, de tâches qui l'occuperont sans la fatiguer et de beaucoup de paroles rassurantes.